

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 24 octobre 2014

Convocation du 17 octobre 2014

Le Conseil municipal de Marcilly-les-Buxy s'est réuni le vendredi 24 octobre 2014 à 20 heures 30, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Billon, Maire.

Etaient présents :

- . Mmes GILLES, GOYARD, JAILLET, RICHARD, SALIEGE, VIET,
- . MM BILLON, MARILLIER, MONNERET, PACAUD, SIXDENIER, VERNOT,

Etait excusés :

- . Mmes GUILLEMIN, MM. CARPENTIER, RENAUD

Mme RICHARD est nommée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance de Conseil municipal du 26 septembre 2014.

M. le Maire demande à ajouter à l'ordre du jour :

- Compte-rendu du pré diagnostic énergétique de l'école (Emilie LACHAUX – NEO Energies) reporté en novembre.
- Visite de M. Christophe SIRUGUE aux membres du conseil municipal, le vendredi 31 octobre à 20 heures.
- Mise en concurrence, résiliation du contrat d'assurance.

Le conseil municipal accepte.

Mise en concurrence, Résiliation du contrat d'assurance

Après avoir pris connaissance et vérifié le coût des assurances de la commune contractualisées auprès de Groupama, Mme Béatrice SALIEGE a réalisé une comparaison entre différents assureurs. Concernant la responsabilité civile, l'assurance des bâtiments complétée d'une assurance multirisques informatiques, la proposition de la MAIF permet une économie de 2 260€ sur ce contrat (de 5 200€ à 2 940€), avec des plafonds plus importants.

Après discussion, le Conseil Municipal valide la résiliation de ce contrat chez Groupama et demande de le souscrire auprès de la MAIF à compter du 1^{er} janvier 2015.

Les contrats pour les véhicules restent inchangés, auprès de Groupama.

Résiliation d'un bail de location de terrains des biens section des hameaux des Baudots et de la Grange

Un courrier de M. Michel SERBY a été reçu en Mairie le 02/10/14, indiquant qu'il souhaitait résilier son bail de location des terrains E 271, 272, 273, 274, 279, 280, 281, avec effet au 01/09/2014.

Après discussion, le Conseil Municipal

- Accepte à l'unanimité cette demande de résiliation amiable, à effet au 10 novembre 2014,
- Ne remettra pas en location les parcelles E 280 et E281 puisqu'elles font partie d'une zone non agricole (zone urbanisée),
- Fait savoir que les parcelles E 271, 272, 273, 274, 279, d'une surface de 6 ha 20 a 20 ca sont disponibles à compter du 11 novembre 2014 et que toute personne intéressée par la location de ces parcelles doit s'adresser à la mairie avant le 11 décembre 2014.

Communauté de Communes Sud Côte Chalonnaise :

Approbation du rapport établi par la Commission Locale d'Evaluation de Transfert de Charges (CLETC)

Le conseil municipal approuve le rapport.

Désignation de membres de la Commission Intercommunale des Impôts directs

La CCSCC doit établir une liste de commissaires à transmettre à la Direction Départementale des Finances Publiques, composée de 40 noms. Elle propose que chaque commune soit représentée dans cette liste de laquelle seront retenus par la DDFIP 10 titulaires et 10 suppléants

Après discussion, le Conseil Municipal propose Messieurs Patrick MONNERET et Gilles SIXDENIER pour être inscrits sur cette liste.

Présentation des nouveaux statuts de la ccScc

Le Conseil Municipal prend connaissance de la proposition de modification des statuts de la ccScc. Cette proposition devra être acceptée par la sous-préfecture avant d'être proposée à validation par les conseils municipaux de la ccScc.

Acquisition de panneaux indicateurs de vitesse et de défibrillateurs

Le Conseil Municipal est intéressé par ces deux propositions de regroupement d'achat, prendra sa décision d'acquisition ou non en fonction des prix proposés.

Affouages :

Destination de la coupe n° 1 pour l'année 2015

Le Conseil Municipal accepte la proposition de l'ONF pour la vente de futaies dans la coupe N° 1 du bois communal de Gardelle, nomme Patrick MONNERET, Gilles SIXDENIER et Jean-Philippe VERNOT Garants pour ces coupes.

Devis de travaux dans la forêt communale établi par l'ONF

Le Conseil Municipal accepte le devis de l'ONF pour les travaux d'entretien dans le bois communal de Gardelle. Montant du devis : 440.74 €.

Après ces travaux, le Conseil Municipal propose que l'entretien soit réalisé par les agents communaux.

Le Conseil Municipal est également informé que le délai de réalisation des affouages n'est pas terminé.

Il informe les habitants qu'à l'avenir, les personnes réalisant des affouages devront être équipés de vêtements de protection, telles que le demande la réglementation.

Le Conseil Municipal demande à ce que la barrière obturant le chemin accédant au bois de Gardelle depuis les Coulons, soit une barrière facilement ouvrable.

Compte-rendu du conseil d'école

Le Conseil Municipal prend connaissance du compte-rendu du conseil d'école et des demandes faites au Conseil Municipal.

Droit de préemption urbain sur une vente

Le Conseil Municipal est informé de la vente de la maison de Mme BROUSSOLE au Martrat.

Après discussion, il se laisse un délai jusqu'à la prochaine réunion pour valider ou non le droit de préemption. Ce bâtiment jouxte les propriétés communales boulangerie, goût du vrai, poste.

Informations diverses

Le Conseil Municipal est informé :

- D'une enquête statistique sur le patrimoine des ménages (infos sur le site),
- De la convocation par l'expert de TEXA, le jeudi 30 octobre 2014 à 14 heures, pour expertise sur le bâtiment de la boulangerie suite à des infiltrations d'eaux répétitives pendant les orages avec fortes pluies.
- De la nomination de M. Philippe PELLETIER et Mme Julie YOT comme Notaires associés à la résidence de Marcilly les Buxy, par Madame la garde des Sceaux le 23 juillet 2014.
- De l'état d'avancement des rythmes scolaires. Les demandes faites par Emilia NIVAULT sont prises en compte, avec séparation des demandes pour les activités des rythmes scolaires et celles ne relevant pas de ce domaine. A la réunion de novembre, le Conseil Municipal

validera la possibilité de continuer ou non l'activité « éveil sportif » encadré par la Fédération Départementale de Handball.

- Des suites de la réunion « Défi famille » le 08 octobre pour les économies d'énergie. Au vu du peu de personnes présentes, le Conseil Municipal se donne un temps de réflexion pour les suites à donner.

Le Conseil Municipal invite les habitants des Baudots, de la Croix Pautet et de la Grange à une réunion le samedi 08 novembre à 09h30 à la salle Félix MENAGER, pour échanger sur l'aménagement de la traversée des Baudots

La commune de Marcilly les Buxy met en location des parcelles de terrains communaux appartenant aux biens de section des hameaux des Baudots et de la Grange :

E 271	Les grands buissons	17 a 90 ca
E 272	Les grands buissons	44 a 40 ca
E 273	Les grands buissons	16 a 90 ca
E 274	Les grands buissons	18 a 40 ca
E 279	Les grands buissons	5 ha 22 a 60 ca

Les personnes intéressées peuvent se faire inscrire au secrétariat de mairie jusqu'au 11 décembre 2014.

Le Maire,
Jean-Pierre BILLON